La libération de Ould Sidi Mouloud n'empêchera par le Maroc de réclamer son rétablissement dans tous ses droits

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-10-2010 22:54:18

La libération de M. Mustapha Selma Ould Sidi Mouloud n'empêchera pas le Maroc de continuer à exiger qu'il puisse accéder pleinement à ses droits légitimes, notamment ceux de circulation et d'expression, a affirmé jeudi le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Taib Fassi Fihri.

La position du Maroc a été claire depuis le début, du fait que l'enlèvement de Ould Sidi Mouloud "n'est ni légal, ni acceptable sur les plans politique, diplomatique, juridique ou des droits de l'Homme", a précisé le ministre dans une déclaration à la presse peu avant la réunion du Conseil de gouvernement, ajoutant que ce militant doit pouvoir "rencontrer toute personne qu'il souhaite, en particulier sa famille".

Le Maroc, a dit le ministre, a oeuvré pour la mobilisation de l'ensemble des forces politiques nationales ainsi que les composantes de la société civile, appuyées par plusieurs institutions internationales et onusiennes, en vue d'amener l'Algérie et le polisario à libérer M. Ould Sidi Mouloud, enlevé le 21 septembre dernier par les milices du polisario.

Cette affaire a mis à nu la position de l'Algérie et du polisario, marquée par la rigidité, l'obstruction et le refus du dialogue, a noté M. Fassi Fihri.

L'Algérie et le polisario ont monté de toutes pièces "la question des soi-disant atteintes aux droits de l'Homme dans nos provinces du sud et entravé le processus de négociation et l'initiative marocaine d'autonomie", qui a enclenché une nouvelle dynamique dans le processus de négociations et qui a recueilli le soutien au plan international, a-t-il affirmé .

M. Fassi Fihri a relevé que la culture de la pensée unique et la mentalité archaïque remontant aux années 70 du siècle dernier, qui sont celles des séparatistes, sont derrière les attitudes figées qui ont privé les séquestrés des camps de Tindouf du droit au recensement qui leur aurait permis de se faire identifier et de choisir de rester dans les camps de la honte ou de regagner le Maroc et retrouver leurs familles.

Ces droits élémentaires au recensement et à la liberté de circulation et d'expression demeurent encore en butte à un mur érigé par une institution militaire sur les décombres de thèses obsolètes, dans un monde qui a profondément changé, a déploré le ministre.

Le Maroc s'était félicité de l'annonce, mercredi, de la libération de M. Ould Sidi Mouloud, enlevé alors qu'il se dirigeait vers son lieu de résidence habituel, dans les camps de Tindouf sur le territoire algérien.
MAPF